



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. limitée
12 avril 2013
Français
Original: anglais

Comité de la science et de la technologie

Troisième session extraordinaire

Bonn, 9-12 avril 2013

Point 2 b) de l'ordre du jour

Remaniement du fonctionnement du Comité de la science et de la technologie conformément au plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018)

Résultats préliminaires de la deuxième Conférence scientifique au titre de la Convention consacrée à l'«Évaluation économique de la désertification, de la gestion durable des terres et de la résilience des terres arides, semi-arides et subhumides sèches»

Résultats préliminaires de la deuxième Conférence scientifique au titre de la Convention*

Communication du Président du Global Risk Forum (GRF) Davos

1. Le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie) exposé dans la décision 3/COP.8 souligne l'importance accordée à la conception et à l'application de méthodes fiables et scientifiquement fondées pour suivre et évaluer la désertification, ainsi que la nécessité d'une perspective globale.
2. À sa huitième session, la Conférence des Parties a décidé de renforcer l'assise scientifique de la Convention. À cette fin, elle a décidé, par la décision 13/COP.8, qu'à l'avenir chaque session ordinaire du Comité de la science et de la technologie («le Comité») serait essentiellement organisée sous la forme d'une conférence scientifique et technique par le Bureau du Comité, en consultation avec une institution ou un groupement chef de file ayant les qualités et les compétences requises dans le domaine thématique choisi par la Conférence des Parties.
3. Dans sa décision 16/COP.9, la Conférence des Parties a décidé que le thème qui serait examiné par la deuxième Conférence scientifique au titre de la Convention serait le suivant: «Évaluation économique de la désertification, de la gestion durable des terres et de la résilience des zones arides, semi-arides et subhumides sèches».

* Veuillez noter que le présent document est publié tel qu'il a été reçu, après mise en forme par le secrétariat et sans avoir été revu par les services d'édition.

4. Afin de préparer la Conférence, deux groupes de travail internationaux composés de spécialistes scientifiques ont été chargés d'analyser et de résumer les principales connaissances sur le thème prioritaire pour aboutir à des recommandations pratiques. Il en est sorti deux Livres blancs: Le *Livre blanc I* intitulé *Incidences économiques et sociales de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse* et le *Livre blanc II* intitulé *Coûts et bénéfices des politiques et pratiques visant à remédier à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse*. Ces deux textes visent: i) à définir et à évaluer les différents types de coûts relatifs à la DDTS et à mettre au point des méthodes d'élaboration de politiques et de stratégies efficaces, notamment pour agir à l'échelle locale; ii) à faire la synthèse des connaissances scientifiques disponibles afin d'étayer des recommandations orientées vers l'action; et iii) à créer un flux de connaissances nouvelles vers la deuxième Conférence scientifique et en provenance de celle-ci. Un Document d'information a également été produit et deux groupes de travail, un Comité consultatif scientifique et un Comité directeur, ont été créés.
5. Le présent document contient la synthèse préliminaires et les recommandations de la deuxième Conférence scientifique.

I. Renforcement des liens entre le savoir scientifique, les décisions et les considérations pratiques concernant la DDTS – Historique et justification

6. On s'accorde à reconnaître que les questions urgentes relatives à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse (DDTS) ne sont pas suffisamment prises en considération dans l'agenda politique aux niveaux mondial, régional et national. Il est donc vital de faire mieux connaître non seulement les répercussions négatives de la DDTS sur le développement socioéconomique mais aussi les moyens de faire en sorte que les pratiques actuelles et futures en matière de gestion des terres soient plus durables et plus résilientes. Il est essentiel aussi de comprendre et d'évaluer les coûts et avantages économiques et sociaux liés à la DDTS pour élaborer des politiques et stratégies rentables.
7. Le volume des données factuelles sur les aspects économiques de la désertification et de la dégradation des terres a augmenté rapidement ces trois dernières années et devrait être développé de manière systématique.
8. Les coûts économiques directs résultent de la diminution des revenus des exploitants en raison de la baisse de productivité des terres qu'entraîne la désertification. Ces coûts locaux sont supportés soit par l'exploitant responsable de la dégradation des terres soit par celui qui exploite le site par la suite. Toutefois, les estimations sont très variables et très imprécises pour les raisons suivantes: absence de mesures biophysiques fiables qui permettraient de connaître l'étendue et le rythme de la désertification; utilisation de méthodes d'estimation différentes; les recherches économiques dans ce domaine n'ont été élargies que récemment; méconnaissance de l'estimation des aspects bénéfiques des comportements à l'origine de la dégradation, lesquelles jouent un rôle déterminant dans les évaluations et la prise de décisions.
9. Les coûts économiques indirects correspondent aux effets hors site qui peuvent survenir à une certaine distance des terres dont l'exploitation est à l'origine de la dégradation, et qui, de ce fait, sont en général externalisés et subis par des personnes autres que celles qui ont causé la dégradation. L'estimation des coûts indirects est moins courante que celle des coûts directs le plus souvent en raison du manque de données. L'écart et l'inexactitude des estimations s'explique de la même façon que pour les coûts directs, avec cette difficulté supplémentaire que dans la plupart des cas, il n'existe pas d'évaluation des services non commerciaux fournis par les écosystèmes et que les effets varient d'un pays à un autre.

10. Les effets sociaux, comme l'aggravation de la pauvreté, sont importants également mais leur estimation se heurte à l'absence de données sociales et biophysiques et doit tenir compte de la synergie entre ces effets et les causes sociales sous-jacentes de la désertification. L'établissement de modèles économiques montre comment les politiques gouvernementales peuvent influencer de manière inattendue sur les décisions des exploitants qui entraînent une dégradation des terres. Une meilleure estimation de l'ampleur des effets économiques et sociaux exigera des mesures plus précises de l'étendue et du rythme de progression de la désertification ainsi que l'intégration de la désertification dans les statistiques et la planification nationales. La gestion durable des terres est certes une mesure utile pour lutter contre la désertification mais les recherches concernant les droits, la justice environnementale et la vulnérabilité semblent indiquer que l'on ne peut se contenter de solutions physiques et que les solutions d'ordre social sont tout aussi importantes. Autrement dit, les politiques de lutte contre la désertification ne sont efficaces que si les effets économiques et sociaux sont traités ensemble et non séparément.

II. Action à mener dans le cadre d'initiatives scientifiques et politiques

11. Les principaux sujets examinés par la Conférence, à savoir l'évaluation économique de la DDTS, la résilience et la gestion durable des terres, ont été choisis parce qu'il est urgent d'améliorer la situation au niveau local. L'objectif défini par Rio+20, Améliorer les connaissances scientifiques et techniques sur les aspects économiques du développement durable, et par conséquent sur la GDT, signifie que la participation des scientifiques est essentielle.

12. On sait que la DDTS provoque l'insécurité alimentaire, la pauvreté, le chômage et la migration mais les effets économiques ne sont pas tous connus. La valeur directe et la valeur indirecte des terres jouent un rôle essentiel dans la résilience des sociétés et la croissance économique. Pour remettre en état les terres dégradées dans le monde entier, nous devons déterminer plus clairement les solutions possibles et mettre une «boîte à outils» à la disposition des intéressés et des décideurs. Des investissements judicieux doivent générer une résilience sociale et environnementale.

13. L'éradication de la pauvreté est le premier objectif du Millénaire pour le développement et aussi le plus important. La DDTS provoque des pénuries de vivres, d'eau et d'énergie qui comptent parmi les principales causes de la pauvreté. Or, les connaissances scientifiques fournissent le moyen d'éradiquer la pauvreté en mettant l'accent sur la gestion durable des terres. Il ne faut pas oublier que les pauvres, les jeunes et les femmes sont les groupes sociaux les plus touchés par la DDTS. Le but est donc d'éviter la DDTS par une gestion durable des terres plutôt que par leur remise en état.

14. Statistiquement, les pauvres ruraux sont les plus nombreux sur les «terres fragiles» sujettes à la dégradation. Les pays dont la plus grande partie de la population vit sur ces terres fragiles ont aussi les taux de pauvreté les plus élevés. Les pauvres ruraux disposent de très peu d'actifs productifs en dehors des terres et de la main-d'œuvre non qualifiée. Ils ont peu de droits sur les ressources en raison des faibles superficies qu'ils exploitent et des constantes migrations. Les nouvelles stratégies relatives aux terres fragiles devraient faire appel à diverses mesures: la rétribution des pauvres pour les services fournis par les écosystèmes, l'amélioration de l'accès des pauvres aux ressources, la diminution des coûts de transaction élevés, la fourniture d'instructions efficaces, la réduction des coûts de transport, l'amélioration de l'accès à des programmes d'assurance et de prêt. La dégradation des terres est un «piège environnemental» de la pauvreté qui s'accompagne d'une plus grande vulnérabilité, de la baisse de productivité des terres, de la diminution des richesses et d'une nouvelle dégradation.

15. L'accroissement de la population se produit surtout dans les pays les moins avancés et résulte essentiellement de la pauvreté et de la migration vers les villes. D'autres problèmes sont dus à ce que des communautés qui étaient jusque-là autosuffisantes deviennent dépendantes, ce qui conduit certains gouvernements à tirer parti de la situation en redistribuant les terres, provoquant ainsi des tensions sociales.

16. Il est indispensable de ne pas dégrader la nature pour augmenter la productivité économique. Lorsque la gestion durable des terres est mise en œuvre dans les pays pauvres où l'on avait observé une certaine dégradation par le passé, on constate une amélioration après un certain temps. Des initiatives ont précisément pour but de renforcer les institutions traditionnelles et locales, l'efficacité des administrations, les activités visant à éviter toute dégradation des terres et les incitations économiques. Pour que les problèmes de sécurité alimentaire puissent être résolus durablement, la GDT doit être intégrée dans des stratégies durables, productives et globales. Ces stratégies ne doivent pas imposer de pressions sur les ressources naturelles, mais doivent prendre en considération les droits des populations directement concernées par la gestion des terres. L'écotourisme est une option envisageable.

17. L'éducation des populations vivant sur des terres semi-arides, désertiques et dégradées constitue un élément essentiel de la lutte contre la DDTS. Il ne peut y avoir de durabilité si les populations concernées ne savent pas ce qu'elles protègent et ce qu'elles doivent améliorer. La société et les services administratifs devraient faire mieux connaître les causes de la DDTS et les mesures propres à la combattre. Les zones semi-arides et autres environnements vulnérables devraient être présentés sous un aspect positif afin d'encourager le développement durable de ces régions. Aider à retrouver les pratiques durables de l'agriculture familiale permet de lutter contre la désertification. En outre, l'éducation donne à ces communautés un sentiment de fierté et d'identité.

18. Là où les droits de l'homme ne sont pas respectés, on voit apparaître la pauvreté suivie d'une dégradation de l'environnement. C'est pourquoi les activités en faveur des droits de l'homme sont inséparables de la protection de l'environnement. Il faut adopter une approche intégrée visant de multiples avantages sociaux et environnementaux à l'échelle mondiale. L'évaluation de la vulnérabilité et du risque de dégradation future des terres montre que les populations locales ont absolument besoin de stratégies durables et résilientes pour atténuer les effets de la DDTS et promouvoir la GDT. La remise en état doit faire l'objet d'un plan à long terme et les approches stratégiques devraient être fondées sur les principes de la gestion concertée et adaptative pour la gestion durable des terres.

III. Recommandations relatives au renforcement de l'élaboration des stratégies et des politiques

19. Pour être efficaces, les politiques et les stratégies qui sous-tendent l'application de la Convention aux niveaux national, régional et mondial doivent porter sur la gestion de la terre, des forêts, de l'eau et des autres ressources naturelles, et faire partie d'une politique nationale globale d'amélioration de la gestion des terres et de promotion du développement durable. Ces politiques doivent s'appuyer sur les meilleures données scientifiques et connaissances disponibles sur les conditions et les situations locales, nationales et régionales. Il convient d'investir davantage dans la recherche sur la DDTS et d'améliorer l'interface science-politique ainsi que les structures et les processus grâce auxquels les connaissances scientifiques parviennent aux décideurs. La Conférence s'est félicitée du lancement de nouvelles recherches scientifiques sur le développement futur et les possibilités qu'offre l'initiative Zero Net Land Degradation qui semble une approche de base prometteuse.

20. Il est essentiel de connaître les cadres institutionnels dans lesquels les exploitants prennent des décisions qui risquent d'entraîner, ou permettent d'éviter, la désertification. Pour réduire le taux de désertification on peut: évaluer à l'avance les politiques gouvernementales pour vérifier qu'elles n'auront pas de conséquences imprévues; consulter les institutions sociétales pour déterminer les contraintes qui conduisent les populations pauvres à dégrader les terres au lieu de les gérer de manière durable, et adopter une approche intégrée pour la planification nationale de l'aménagement du territoire et des politiques gouvernementales.

21. On ne peut considérer la dégradation des terres comme un simple problème d'environnement: il faut étudier et évaluer les politiques et il sera moins coûteux d'éviter la dégradation des terres plutôt que d'en traiter les conséquences. De meilleures politiques supposent de meilleures données. Les actions en faveur de la sécurité alimentaire ne doivent pas se limiter à des secteurs individuels mais être associées dans le cadre d'un système complexe. Le développement des zones rurales ne doit pas seulement augmenter la résilience dans le domaine économique mais aussi réduire les risques sociaux et environnementaux. De meilleures connaissances permettent une bonne qualité des débats, une meilleure élaboration des politiques et une planification pertinente. Les politiques en matière de développement et d'environnement doivent minimiser les risques, réduire l'exposition aux dangers et diminuer la vulnérabilité en améliorant les capacités d'adaptation, en augmentant la résilience et en encourageant la croissance.

22. Même si l'on comprend les raisons pour lesquelles des populations deviennent vulnérables à la DDTS, il ne faut pas confondre politiques et pratique. Les exploitants agricoles ne sont pas des victimes passives de la DDTS: lorsqu'ils remarquent une baisse de la productivité de leurs terres, ils organisent la migration de la main-d'œuvre et du bétail, la diversification des activités de subsistance, des récoltes et des races animales et des mesures d'adaptation. Les populations locales ne restent pas inactives et n'attendent pas tout des politiques mises en place. Celles-ci doivent aborder les aspects sociaux et éducatifs de la dégradation des terres et procéder de manière transversale. Rio+20 a recommandé d'investir dans les populations c'est-à-dire aussi dans les systèmes d'éducation.

23. Les terres arides sont des systèmes socioécologiques complexes caractérisés par une causalité non linéaire, des mécanismes de retour d'information complexes entre de nombreuses entités sociales, écologiques et économiques, et au sein de ces entités, et par la possibilité de changements de régime débouchant sur des états alternatifs stables lorsque certains seuils sont atteints. C'est pourquoi la gestion des zones arides est caractérisée par un degré élevé d'incertitude et d'imprévisibilité.

24. Un moyen critique de gérer de manière durable les zones arides et le risque de sécheresse consiste à renforcer la résilience en développant la capacité des individus, des communautés et des systèmes à survivre, à s'adapter et à adopter une attitude positive face aux changements extérieurs et/ou intérieurs, même en cas d'incidents catastrophiques, et d'en ressortir renforcés et plus créatifs tout en conservant essentiellement les mêmes fonctions.

25. Comme il a déjà été dit à la page précédente, les nouvelles stratégies de gestion des terres fragiles devraient prévoir une rétribution des populations pauvres pour les services rendus par les écosystèmes, l'amélioration de l'accès des pauvres aux ressources, la diminution du coût élevé des transactions, la fourniture d'instructions efficaces, la diminution des coûts de transport, l'accès des pauvres à des programmes d'assurance et de prêt. Comme on l'a déjà dit également, les populations locales ne restent pas inactives et n'attendent pas tout des politiques; une approche partant de la base peut être choisie.

26. Le processus de programme d'action national de la Convention devrait aider les Parties touchées à présenter leur stratégie de prévention de la DDTS et d'atténuation de ses effets ainsi qu'un aperçu des actions futures. Au niveau mondial, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour permettre aux Parties touchées, en particulier les pays en développement, de s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention. La coopération régionale est un élément important du succès des mécanismes de mise en œuvre et de coordination qui doivent répondre aux besoins existants et aux besoins émergents, et être adaptés aux capacités et aux problèmes particuliers de chaque région. Aux niveaux national et local, les décideurs devraient aussi être chargés d'assurer la participation et d'octroyer la pleine maîtrise aux communautés locales et celles principalement touchées tout en chargeant les institutions et les organisations pertinentes de mobiliser l'accès aux ressources.

27. La mise en application des politiques et des stratégies nationales de lutte contre la DDTS devrait comporter un système juridique qui permette une gestion efficace des terres, grâce à une méthode fondée sur les écosystèmes. Au niveau international, la Convention comporte de nombreuses lacunes et insuffisances pour la protection et l'utilisation durable des terres et ne dispose pas des éléments qui permettent de fournir des moyens efficaces de protéger et de gérer l'aspect écologique des terres. La proposition visant à créer un instrument international relatif à la dégradation mondiale des terres et des sols, qui a fait l'objet récemment de toute l'attention de la Convention, est considérée comme une partie essentielle du cadre national, régional et international de lutte contre la DDTS.

28. En raison de la poursuite de la dégradation des terres, de la perte de la biodiversité et des changements climatiques, il est vital de créer des synergies pour les écosystèmes terrestres entre les trois conventions de Rio (Convention sur la lutte contre la désertification, Convention-cadre sur les changements climatiques et Convention sur la diversité biologique). Pour renforcer l'application des conventions de Rio, il faut élaborer des approches favorisant les synergies et créer une politique propice et un environnement institutionnel. En règle générale, les options envisageables pour créer des synergies entre les conventions de Rio dans certains secteurs transsectoriels comprennent le renforcement des capacités, le transfert de technologies, la recherche et le suivi, l'échange et la diffusion d'informations, l'établissement de rapports et les ressources financières. Élaborer et mettre en pratique des synergies pleinement opérationnelles entre les conventions de Rio suppose i) d'améliorer les interactions aux niveaux régional, national et local; ii) de réduire les conflits potentiels entre activités indépendantes; iii) d'éviter la duplication des activités par un meilleur transfert des connaissances; et iv) de partager les ressources financières de manière plus efficace et plus équilibrée. Pour encourager les synergies aux niveaux régional, national et local, il faudrait renforcer la collaboration entre les centres de liaison nationaux correspondant à chacune des conventions de Rio qui contribuent de façon décisive à surmonter les divergences entre les parties concernées, notamment à l'échelle gouvernementale.

IV. Recommandations relatives aux instruments et aux méthodes scientifiques, aux résultats et à leur diffusion

29. Fondés sur un examen complet des revues scientifiques publiées récemment et validées par des pairs ainsi que de la littérature grise, les Livres blancs et le Document d'information présentent les réflexions actuelles sur l'évaluation économique et les techniques relatives à divers aspects de la gestion des terres arides et de l'élaboration des politiques correspondantes. Ces documents font apparaître les difficultés à surmonter, les différents avis quant aux meilleurs moyens de pratiquer des évaluations économiques environnementales et les nombreuses hypothèses qui doivent être identifiées clairement

pour chaque exercice afin que les résultats soient transmis de manière efficace aux décideurs à tous les niveaux. La Conférence a pris note de ces documents, les a examinés et s'est félicitée de leurs conclusions et de leurs résultats.

30. Chacun s'accorde à reconnaître que la recherche joue un rôle essentiel dans la lutte contre la DDTs. Les travaux scientifiques augmentent aussi considérablement la résilience d'un pays et sa capacité à s'adapter aux changements climatiques. C'est pourquoi la recherche devrait être étendue à toutes les régions du monde. La base scientifique de la gestion durable des terres arides et du risque de sécheresse ne peut être renforcée qu'en adoptant une approche systémique fondée sur la transdisciplinarité, qui mette l'accent sur la recherche participative et l'engagement des professionnels et des spécialistes scientifiques de diverses disciplines chargés de traiter les problèmes de manière intégrée. Comme il vient d'être dit, la science doit contribuer à une gestion intégrée des terres. Les aspects économiques devraient jouer un rôle plus important dans la désertification et la préservation des terres. L'intégration scientifique est nécessaire, au même titre qu'une description réaliste des aspects combinés sociaux, économiques et environnementaux.

31. Il est essentiel aussi de tenir compte des services fournis par les écosystèmes et d'accorder l'attention voulue à la fourniture de provisions dynamiques et connectées, à la réglementation, à l'appui et aux services fournis par les écosystèmes des terres arides. Cette approche s'est révélée particulièrement utile et difficile pour l'évaluation économique de la gestion durable des terres arides et du risque de sécheresse, aussi bien du point de vue de la gestion directe que des prises de décisions.

32. Il existe des cadres analytiques, des méthodologies et des instruments permettant d'identifier et de mesurer le coût de la DDTs; on peut citer notamment une méthode d'établissement des priorités selon les zones géographiques, qui évalue le coût des investissements destinés à la prévention et à l'atténuation de la dégradation des terres par rapport au coût de la perte des services rendus par les écosystèmes (c'est-à-dire le coût de l'action par rapport à l'inaction). Une évaluation approfondie doit déterminer les changements importants des services rendus par les écosystèmes et de la prestation de ces services. La méthode de la valeur économique totale (VET) peut aider à déterminer les différents types de valeur économique associés aux divers services rendus par les écosystèmes qui sont touchés par la DDTs: les valeurs d'usage direct (bois de feu, fourrage pour les animaux) ou indirect (fertilité du sol), les valeurs d'option sur le maintien des ressources pour leur utilisation future ou les valeurs d'existence (liées à l'intérêt que présente pour les populations le fait de connaître certaines espèces, certains habitats, et que les paysages continuent d'exister).

33. Grâce à l'application du cadre VET, l'évaluation économique du changement des services fournis par les écosystèmes et l'intégration de ces valeurs dans l'analyse des coûts et avantages sociaux, les décideurs peuvent s'appuyer sur une base solide pour décider de l'utilisation des terres au lieu de considérer seulement le coût direct de la DDTs. Lors de l'analyse coûts-avantages il faudrait déterminer aussi comment les coûts associés à la DDTs et les avantages d'une gestion durable des terres se répartissent entre les intéressés, en examinant notamment les groupes qui dépendent le plus des écosystèmes et les ménages pauvres et vulnérables. L'analyse de cette répartition conduit à prendre des décisions grâce auxquelles les politiques et les pratiques retenues seront à la fois efficaces et équitables du point de vue social. Si des compromis doivent être trouvés, comme c'est souvent le cas, les décideurs disposeront des informations qui les aideront à fixer, de manière transparente, des objectifs prioritaires.

34. Le nouvel Atlas mondial de la désertification facilite l'évaluation économique de la dégradation des terres. Il paraît nécessaire d'établir une nouvelle évaluation de référence de la dégradation des terres et de la désertification et de ses causes. Cet ouvrage a été élaboré à l'initiative de la Convention, en partenariat avec le PNUE et en collaboration avec un réseau

d'experts, selon une approche mondiale plus globale. Il fait apparaître les dynamiques locales à un moment donné et indique les problèmes et les changements environnementaux et anthropiques (c'est-à-dire la sécheresse, la dynamique des populations ou de la productivité des terres) en montrant la relation avec les effets sur la dégradation des terres et la désertification. Le site Web du nouvel Atlas comporte une plate-forme pour introduire les résultats les plus récents et permettre l'interactivité (définitions des indicateurs).

35. La science en général fournit les connaissances les plus récentes mais celles-ci doivent ensuite être adaptées aux besoins locaux. Il reste à élaborer des méthodes et des indicateurs de la désertification, en particulier au niveau local. La pauvreté liée à l'environnement, résultant précisément de la désertification, peut être ciblée par application de la méthode dite du pentagone.

36. Les approches scientifiques doivent tenir compte davantage de la valeur d'usage indirecte des terres qui contribue à la croissance économique et à la résilience des sociétés. Les parties prenantes et les décideurs doivent donc disposer d'un ensemble de solutions envisageables pour restaurer les terres dégradées. Une perspective transsectorielle est nécessaire pour aborder la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la sécurité de l'eau, la qualité des terres étant la base de tous ces aspects. Comme on l'a déjà souligné, l'inaction face à la DDTS est plus coûteuse que l'action. La dégradation des terres est la conséquence d'échecs commerciaux et en partie de la pauvreté. Les exploitants doivent bénéficier directement des avantages qui résultent d'une gestion durable des terres. La stratégie relative à l'économie de la dégradation des terres consiste à instaurer et à documenter des débats politiques, à renforcer la collaboration et la communication ouvertes et à accroître la sensibilisation et la participation.

37. Connaître et évaluer les coûts et avantages économiques et sociaux liés à la DDTS est essentiel pour mettre en place des méthodes d'atténuation des effets qui soient efficaces par rapport à leur coût. L'ampleur du coût économique indirect de la DDTS ne suffit pas à éviter la dégradation ou à entraîner des changements de comportement. Parmi les effets sociaux de la DDTS, on peut citer l'augmentation de la pauvreté, les migrations et l'injustice environnementale, la vulnérabilité, les conflits et une instabilité gouvernementale. Les conséquences économiques et sociales de la DDTS doivent être traitées dans le cadre d'une méthode intégrée.

38. Une certaine prudence a été notée en ce qui concerne le lien entre les techniques d'évaluation économique des ressources foncières et l'apport d'investissements massifs du secteur privé mondial dans les terres dites arides et/ou marginales. Ces investissements doivent être pertinents du point de vue écologique et justes socialement ainsi que solides et il est demandé aux chercheurs de tous les pays de donner leur avis à ce sujet.

39. La recherche scientifique devrait étudier les facteurs de changement dans les zones cultivées pour fournir une base saine à la mise en œuvre d'une agriculture novatrice. À ce jour, les études ont montré que l'extension des cultures était plus faible dans les régions isolées et que l'intensification de l'exploitation augmente avec l'accès aux marchés, alors que l'insécurité foncière affecte négativement l'extension des cultures.

40. La régénération des terres exige d'abord que l'on connaisse les facteurs à l'origine de la crise puis que l'on identifie des solutions locales susceptibles d'améliorer la résistance, par exemple: passer à une agriculture tenant compte du climat et créer des systèmes d'exploitation plus productifs et plus résilients à diverses échelles, donner des moyens d'action aux femmes, améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

41. La Conférence a proposé que les chercheurs, leurs organisations et les autorités compétentes soient appelés à encourager l'inclusion du thème de la Conférence dans les instruments de financement de la recherche et de l'appui aux décisions, par exemple le programme Horizon 2020 de la Commission européenne.

42. Amener la science à influencer sur les questions de DDTS en organisant des conférences n'est pas suffisant. La Conférence de la communauté scientifique a encouragé la Convention à faciliter la création d'une (PLASDD) («Platform on land and soil degradation, desertification and sustainable land management»), plate-forme multidisciplinaire qui soutiendrait le discours scientifique de manière plus permanente et renforcerait par là les données qui servent de base aux délibérations politiques de la Convention. Elle contiendrait des données d'expérience socioéconomiques et écologiques et se conformerait aux principes scientifiques, y compris la validation par les pairs.

Note: Une annexe présentant de brefs résumés des sessions sera soumise d'ici au 15 avril 2013.
